Au Révérend Père Etienne, en affectueux hommage

Le Cantique des Créatures

ou

"Cantique du Soleil"

de Saint François d'Assise

sur une

Mélodie Grégorienne

par

l'Abbé REMI THINOT

Maître de Chapelle de la Cathédrale de Reims

Texte de F. OZANAM : *Traduction littérale sur l'original italien.*

Accompagnement de Ch. PÉNAUD, *Professeur à Reims. Organiste de Saint-Jacques.*

EN VENTE :

Imprimerie HIRT

4, Rue du Faubourg Cérès, 4

REIMS (Marne)

PRIX NET : 4 Fr PRIX NET : 4 Fr

Texte et mélodie sans accompagnement (4 pages in-16 Jésus 0.30 chaque. Réduction par quantités.

BUREAU DES PUBLICATIONS FRANCISCAINES
4, Rue Cassette, 4
PARIS (VI)

L.-J. BITON, Editeur
SAINT-LAURENT-sur-SÈVRE
(Vendée)

Le "CANTIQUE DES CRÉATURES"

ou CANTIQUE DU SOLEIL

« En la dix-huitième année de sa pénitence, Saint François, ayant passé quarante nuits dans les veilles, eut une extase, à la suite de laquelle il ordonna à Frère Léon de prendre une plume et d'écrire. Alors il entonna le Cantique du Soleil. Et, après qu'il l'eut improvisé, il chargea le Frère Pacifique, qui dans le siècle avait été poète, de réduire les paroles à un rythme plus exact, et il ordonna que les Frères les apprissent par cœur pour les réciter chaque jour.

Peu de jours après, une grande dispute s'éleva entre l'évêque d'Assise et les magistrats de la cité. L'évêque fulmina l'interdit, les magistrats mirent le prélat hors la loi, et défendirent tout commerce avec lui et les siens. Le saint, affligé d'une telle discorde, se plaignait de ne voir personne qui s'entremit pour rétablir la paix. C'est alors qu'il composa l'avant-dernière strophe du cantique.

Puis il ordonna que ses disciples iraient hardiment trouver les principaux de la ville, qu'ils les prieraient de se rendre devant l'évêque, et qu'arrivés là, ils chanteraient à deux chœurs le verset nouveau. Les disciples obéirent, et au chant de ses paroles, auxquelles Dieu semblait prêter une vertu secrète, les adversaires s'embrassèrent avec repentir, et se demandèrent pardon.

Peu après, étant à Foligno, il apprit par révélation qu'il souffrirait encore deux ans, après quoi il entrerait en possession du repos éternel ; et, ravi de joie, il composa le dernier verset, par lequel se termine le cantique ».

OZANAM
(*Poètes franciscains, p. 81.*)

NOTE POUR L'EXÉCUTION DE CE CANTIQUE

C'est une MÉLODIE GRÉGORIENNE que revêt ici l'admirable poème de Saint François d'Assise. Celle choisie offre les résonnances et le mouvement caractéristiques du Cinquième Mode classique, le Mode présenté par les anciens comme « joyeux et doux » entre tous, et que nous avons préféré comme reflétant d'une façon particulièrement heureuse le sentiment lumineux et chaud du texte franciscain.

Le refrain A est un développement du Cinquième Ton psalmodique ; les strophes qu'il accompagne (1, 7 et 8) sont inspirées du SANCTUS de la Messe « In Festis B. Mariae V. » (« Cum Iubilo », IX dans l'Edition Vaticane). Le refrain B, et les strophes qu'il accompagne (2, 3, 4, 5 et 6), sont une interprétation de l'alleluia « LAPIS REVOLUTUS EST ».

L'interprétation de ce Cantique exige donc au premier chef un respect scrupuleux des RÈGLES D'EXÉCUTION DU CHANT GRÉGORIEN, lesquelles ne sont autres que celles d'un PHRASÉ intelligent et naturel : 1°, une ACCENTUATION précise et souple en même temps, sans dureté comme sans mollesse, sans allongements ni précipitation ; 2°, une DIVISION soignée du texte, par un élargissement des finales et des silences proportionnés à leur importance ; 3°, un LIÉ de tous les éléments de la diction qui s'écarte autant des « ports de voix » que du détaché qui égrène les notes.

Les ACCENTS n'ont été indiqués que pour la commodité des chanteurs moins exercés au rythme grégorien ; inutile de faire remarquer qu'ils seront, dans l'exécution, d'importance très inégale.

L'ACCOMPAGNEMENT écrit pour ce Cantique n'est pas nécessaire à son interprétation, mais, dans la pratique, il sera consciencieusement prévu par l'organiste, s'il veut en traduire fidèlement l'intérêt particulier et le riche sentiment, et surtout ne gêner en rien le mouvement de la mélodie.

R. THINOT. *Novembre 1911.*

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

Imprimatur, Reims, Nov. 1911
E. NEVEUX, *Vic. Gén.*

REFRAINS

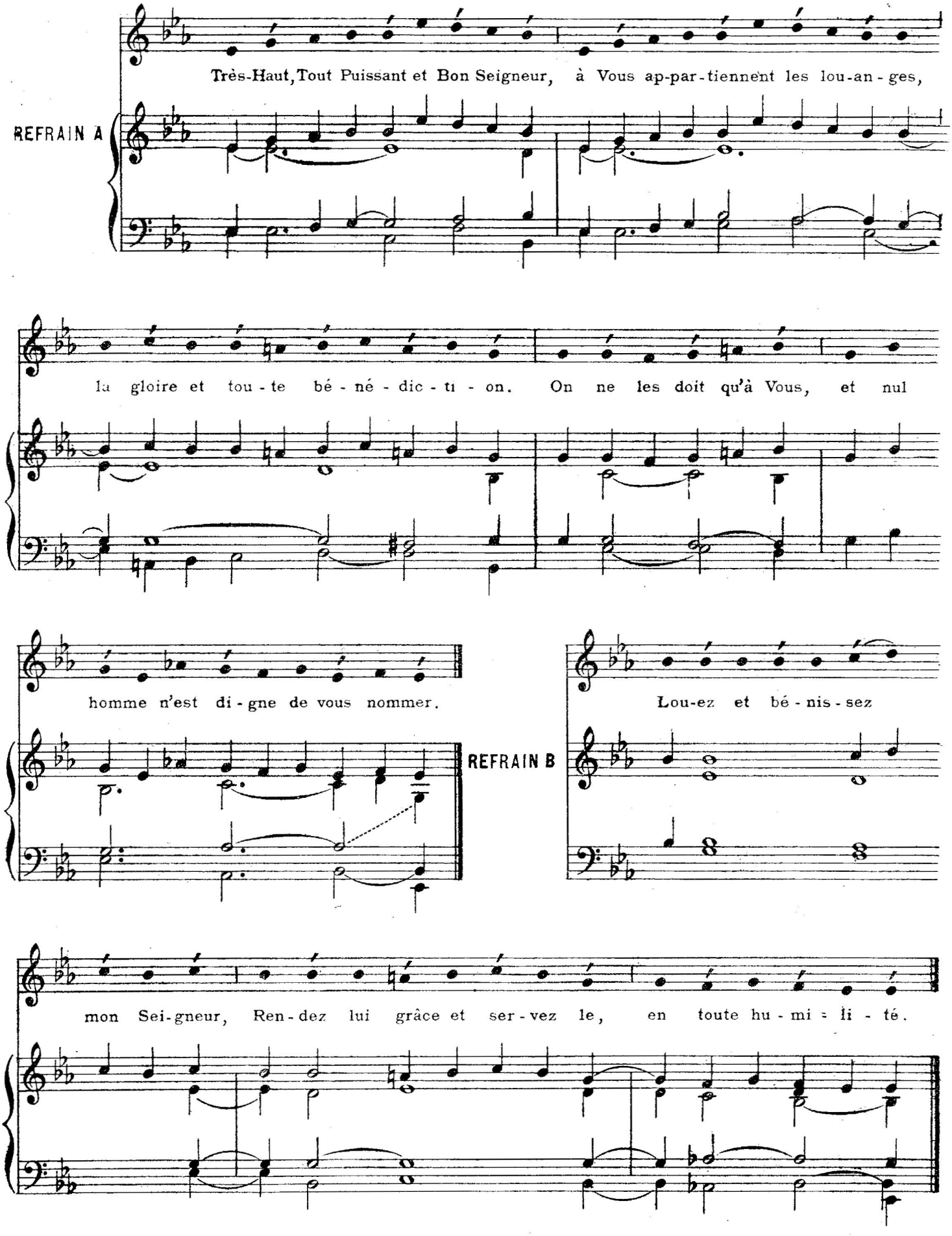
Très-Haut, Tout Puissant et Bon Seigneur, à Vous ap-par-tiennent les lou-an-ges,
REFRAIN A
la gloire et tou-te bé-né-dic-ti-on. On ne les doit qu'à Vous, et nul
homme n'est di-gne de vous nommer.
REFRAIN B
Lou-ez et bé-nis-sez
mon Sei-gneur, Ren-dez lui grâce et ser-vez le, en toute hu-mi-li-té.

STROPHES

I

Lou-é soit Dieu, mon Seigneur, à cau-se de tou-tes les cré-a - tu - res;

sin-gu-li - è - rement pour no-tre Frè-re Mes-si - re le So - leil Qui nous don-ne le

jour, la lu - miè - re! Il est beau, ra-yon-nant d'u-ne grande splendeur. Et de vo - tre

Hau - te Ma - jes - té, il est le sym - bole, ô mon Dieu.

REFRAIN A

II

So-yez lou-é, mon Seigneur, pour no-tre Sœur la Lu-ne et pour les E-toi-les

Vous les a-vez for-mé-es dans les cieux, clai-res et bel-les.

REFRAIN B

III

So-yez lou-é, mon Sei-gneur, pour no-tre Frè-re le Vent et pour l'Air et

pour la Nu-é-e, pour la Sé-ré-ni-té et pour tous les Temps!

C'est par eux que vous sou-te-nez tou-tes les cré-a-tu-res.

REFRAIN B

Soyez loué, mon Seigneur, pour notre Sœur l'Eau qui est très u-ti-le précieuse et chas-te

IV

REFRAIN B

So-yez lou-é, mon Seigneur, Pour no-tre Frè-re le Feu! Par lui vous il-lu-mi-

V

nez la nuit, Il est beau, a-gré-able à voir, in-domp-table et fort.

REFRAIN B

Soyez lou-é, mon Seigneur, pour notre Mère la Terre! El-le nous sustente nous nourrit;

VI

el - le produit tou-tes sor-tes de fruits, les fleurs di - a - pré-es et les her - bes.

REFRAIN B

VII

So-yez lou-é, mon Seigneur, à cau-se de ceux qui pardonnent pour l'a-mour de Vous,

Qui sup-por-tent l'in - fir - mi - té, la tri - bu - la - ti - on. Heu-reux ceux qui per - sé -

vè - re - ront dans la paix! C'est le Très-Haut qui les cou-ron-ne - ra.

REFRAIN A

VIII

So-yez lou-é, mon Seigneur, à cau-se de no-tre Sœur la Mort cor-po-rel-le;

Nul homme vi-vant ne peut lui é-chapper! Malheur à ceux qui meurent en pé-ché mortel!

Heureux ceux qui à l'heu-re de la mort se se-ront con-for-més à vos très saintes

vo-lon-tés! Car la se-con-de mort ne pourra leur nui-re.

REFRAIN A

Imp. L. J. Biton St Laurent-s-Sèvre.